Envoyé en préfecture le 20/09/2021
Reçu en préfecture le 20/09/2021
Affiché le 20/09/2021
ID : 974-219740073-20210907-DL_2021_116-DE

**CONVENTION LE PORT - LE SIDELEC**

**ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES DES RUES DE LA POSTE, JEAN BERTHO, GENERAL DE GAULLE, DE LA MARTINIQUE ET QUARTIER SIDR BASSE**

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du Conseil municipal sur trois conventions avec le SIDELEC relatives à l'enfouissement des réseaux électriques des opérations de requalification des voies suivantes :

- rue de la Martinique et voiries du quartier SIDR Basse (convention n°36-2021) ;
- rue Général de Gaulle (convention n°37-2021);
- rues de la Poste et Jean Bertho (convention n°38-2021).

Il est rappelé que la compétence de la distribution publique d'électricité a été transférée au Syndicat Intercommunal d'Electricité de La Réunion (SIDELEC) en mars 2000. Cette compétence a fait l'objet d'une délégation de service public par le biais d'un cahier des charges de concession signé entre le SIDELEC Réunion et EDF, concessionnaire, en juillet 2000.
Par délibération du Conseil municipal du 22 décembre 2011, la Ville a transféré la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité au SIDELEC.
Dans le cadre de l'article 8 du cahier des charges de concession, la Ville demande au SIDELEC d'enfouir les réseaux électriques de distribution pour les opérations d'infrastructures à venir sur le territoire sur la période 2022-2023.

Le montant des opérations est le suivant :

| Postes | Rue de la Poste et Jean Bertho | Rue de la Martinique et le quartier SIDR Basse | Rue Général de Gaulle |
|---|---|---|---|
| Etudes et travaux | 18 700,00 € | 179 000,00 € | 92 100,00 € |
| Rémunération SIDELEC 4 % | 750,00 € | 7 160,00 € | 3 685,00 € |
| TVA à 8,5 % | 1 589,50 € | 15 215,00 € | 7 828,50 € |
| **Montant total TTC** | **21 039,50 €** | **201 375,00 €** | **103 613,50 €** |

Le plan de financement des opérations est le suivant :

| Répartitions | Rue de la Poste et Jean Bertho | Rue de la Martinique et le quartier SIDR Basse | Rue Général de Gaulle |
|---|---|---|---|
| EDF - programme environnement (*40 % pour les dépenses HT études et travaux, hors rémunération du SIDELEC*) | 7 480,00 € | 71 600,00 € | 36 840,00 € |
| Remboursement de la TVA | 1 589,50 € | 15 215,00 € | 7 828,50 € |
| Commune du Port Investissement (60 % *pour les dépenses HT études et travaux, hors rémunération du SIDELEC*) | 11 220,00 € | 107 400,00 € | 55 260,00 € |
| Commune du Port Fonctionnement *(4 % correspondant à la rémunération du SIDELEC*) | 750,00 € | 7 160,00 € | 3 685,00 € |
| **Montant total TTC** | **21 039,50 €** | **201 375,00 €** | **103 613,50 €** |

Envoyé en préfecture le 20/09/2021
Reçu en préfecture le 20/09/2021
Affiché le 20/09/2021
ID : 974-219740073-20210907-DL_2021_116-DE

Soit un montant global de 326 028,00 €TTC et une participation de la Ville de 185 475€ à verser au SIDELEC pour les 3 opérations.

Il est demandé au Conseil municipal :

- d'approuver les conventions 36-2021, 37-2021 et 38-2021 jointes en annexe avec le SIDELEC,
- de verser les participations correspondantes au SIDELEC,
- d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

**Affaire suivie par la Direction Infrastructures et la Direction Financière**